

**Éditorial :**

L'année 2019 aura été riche en événements et en rebondissements pour notre Association.

Outre nos projets (arbres remarquables, livre ...) et animations (participation à la randonnée « paysage » du Centre Social et Rallye découverte des arboretums) les responsables politiques nous ont contraints à une attention soutenue pour faire valoir et respecter nos valeurs. Les débats ont été permanents sur le projet de déviation de la RN 12, la déviation Nord, le retour du train et sur la problématique des déplacements sur le pays de Fougères.

Ce modeste bulletin, ne peut vous donner une vue complète, mais si vous voulez approfondir ces sujets, des documents complets sont à votre disposition sur le site Internet. Notre Assemblée Générale de 2020 ne manquera pas l'occasion de vous associer à toutes les réflexions. Vous pouvez aussi réagir via le formulaire de la page CONTACTS du site.

Enfin, nous sommes heureux de vous adresser nos MEILLEURS VŒUX pour la nouvelle année 2020.

*L'équipe d'animation*



**Projet des arbres remarquables**

Depuis le mois d'octobre André, Philippe, Jean-Jacques et moi-même, nous nous retrouvons assez régulièrement autour d'une table et d'un vidéo projecteur pour faire avancer notre projet.

Après la période de repérage et de description, après la rédaction des descriptifs des arbres, nous sommes entrés dans la phase de conception et de réalisation du livret et du site Internet.

A cet effet nous avons le précieux concours de personnes compétentes qui sont venues nous prêter main forte et nous faire profiter de leur savoir-faire.

Carolle Fougeret et Philippe Couvert du GRETA ont acceptés de travailler sur le graphisme des documents. Carole en a fait son sujet de dossier de formation. Elle va donc nous faire bénéficier gracieusement de ses compétences pour la réalisation du livret et également du site. Nous avons déjà bien échangés ensemble Tout devra

être terminé pour la fin février. L'impression sera pour plus tard.

Afin d'avoir des photos de bonne qualité, répondant aux exigences de l'imprimeur, nous avons pu profiter de l'expérience de bons photographes amateurs locaux : Marie-Paule Tellier, a accepté de photographier les dix arbres sélectionnés de Fougères. L'association Fougères Déclic Photo a bien voulu se déplacer avec plusieurs de ses membres pour réaliser de beaux clichés sur les vingt et un arbres remarquables des environs.

Philippe a réalisé des dessins originaux sur le thème des arbres qui viendront illustrer et agrémenter le livret et le site. Nous y ajouterons quelques citations littéraires choisies.

Plusieurs modes de financement seront mises en œuvre : pré-ventes ou demande de subvention auprès des collectivités, mise en place d'une souscription et participation à deux concours de projets locaux citoyens organisés par deux banques.

Il restera encore des réunions de concertation à faire avec nos partenaires (GRETA, imprimeur, financeurs, revendeurs) pour tout finaliser mais nous avons bien avancé cet automne.

Christian Marochain



*Un arbre remarquable vu par un artiste P. COSSARD*

**Animations**

**Paysages autour de la ville.** (Animation du Centre Social)

Fin septembre, une vingtaine d'habitants du pays de Fougères ont bénéficié d'une animation ayant pour thème « les Paysages autour de la Ville ». Le circuit passant dans la forêt nous avons été sollicités et avons choisi la problématique « la forêt et la production d'eau ». Marcel G a assuré cette animation qui a fort intéressé les participants.

Lycéens découvrant nos réalisations.

Peut être seront-ils paysagistes ces jeunes de Michelet. Des idées à prendre ? ...

**Rallye découverte**

Cette animation, préparée par l'AFE et programme le premier dimanche d'octobre a rassemblé elle aussi une bonne vingtaine de participants qui ont arpentés les quelques 3 km du parcours, crayons et questionnaire en main. Le dit questionnaire portant aussi bien sur les arbres des arboretums, que sur les bruits dans la forêt et les activités d'autrefois (sabotiers et verriers).

Un après-midi agréable qui s'est terminé par le pot de l'amitié dans une salle du Centre Social mis généreusement à notre disposition



### Le point sur la déviation de Beaucé-Fleurigné

A l'issue de la concertation publique menée début 2017, le projet de contournement de Beaucé-Fleurigné semblait pouvoir aboutir. Il s'agissait de construire une nouvelle route bi-directionnelle entre le carrefour de Cimette, à la Chapelle Janson, et la rocade sud de Fougères (RD706) et de la route de Vitré (RD798). Cependant, lors du compte-rendu de cette concertation en juillet 2017, nombre d'élus ont demandé que ce projet soit abandonné au profit d'une route à 2 x 2 voies pour mieux répondre à leurs attentes. Le résultat des nouvelles études a été porté à la connaissance du comité de pilotage le 18 octobre dernier. Outre le rappel de la solution initiale estimée à 30 M€, quatre autres variantes ont été chiffrées. Elles correspondent, selon les cas, à l'aménagement d'une route à 2 x 2 voies jusqu'à la rocade sud, voire jusqu'au rond-point de Villeneuve en Lécousse dans la continuité du barreau de Fougères, pour des coûts variant de 71 à 96 M€.

Au regard des enjeux de sécurité et de confort des usagers et des riverains, ainsi que des impacts environnementaux de cette opération, les membres du bureau de l'AFE estiment que la solution **initiale est la plus pertinente**. Ils observent que le tracé de la route bi-directionnelle reste compatible avec un éventuel doublement du contournement, en cas de nécessité avérée.

Ils pensent néanmoins que cette solution est perfectible à travers la création, sur la rocade sud-ouest de Fougères, d'un créneau de dépassement entre le rond-point de la route de Billé et celui de Bellevue en Lécousse. Ils suggèrent aussi la rectification du tracé de la RN 12 dans sa partie sinueuse en amont du carrefour de Cimette, la création d'une aire de covoiturage à hauteur du rond point de la route de Vitré et le réaménagement du rond point de Bellevue.

**C'est cet avis qui sera transmis aux services de l'Etat, maître de l'ouvrage.**

F. CLOSSET

### Point sur le contournement Nord de Fougères

En réunion du 29 mars dernier, six hypothèses de tracés ont été présentées au comité de pilotage. Trois de ces tracés affectent la forêt. Un quatrième contourne Landéan par le Nord. Les deux autres se situent entre la forêt et le nord de l'agglomération de Fougères.

Ce sont ces deux derniers tracés ainsi que celui passant en partie sud de la forêt qui feront l'objet d'études complémentaires, à la demande du comité.

- L'un fait la liaison entre le rond-point du Bocage (RD806-RD706) en Laignelet et la route de St-Malo (RD155), via la Barrière de l'Etoile (RD798 route de St-James). Il traverse la zone des Cotterêts ! (Hypothèse H4)

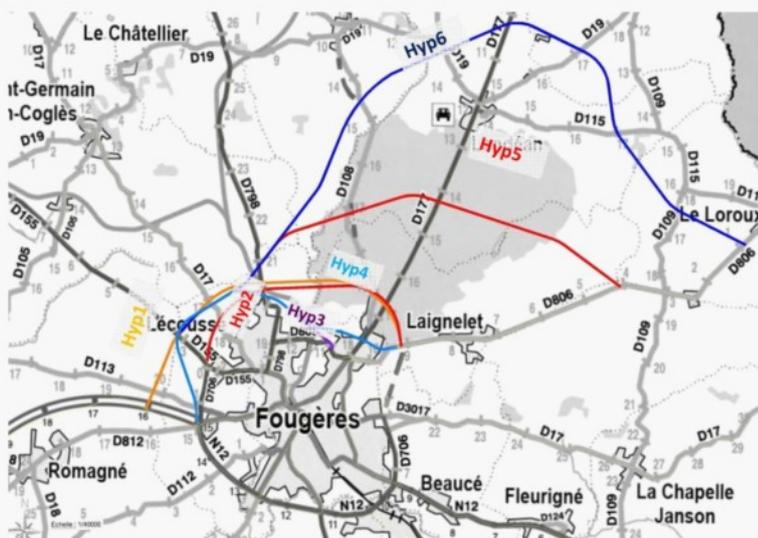
- L'autre prend appui sur le bd Nord, à hauteur de l'ancienne voie ferrée et rejoint la route de St-Malo via la Barrière de l'Etoile.(Hypothèse H3)

- Celui passant en forêt est à priori rejeté par l'AFE et la Passiflore ainsi que par le maire de Fougères.(Hypothèse H2)

Le comité s'est réuni le 11 décembre pour présenter l'organisation des études avec comme objectif de faire aboutir les procédures administratives fin 2022.

**Attention ! Ainsi, nous devons rester mobilisés pour que la solution finale soit la moins pénalisante pour la sauvegarde de notre environnement.**

### Tracés associés aux fuseaux pour modélisation « étude de trafic »



*Pour ceux qui veulent approfondir ces projets et éventuellement réagir.*

En page NOS DOCUMENTS du site Internet, des liens vous donnent accès à 4 documents complémentaires :

#### *DEVIATION RN 12*

1. Avis de l'AFE
2. Un article de presse

#### *CONTOURNEMENT NORD*

3. Présentation projets
4. Compte-rendu du comité de suivi